

Monde Selection retire ses labels de qualité aux marques « Myanmar Beer » et « Dagon », détenues par l'armée

Info Birmanie et Justice For Myanmar saluent cette initiative et exhortent les États membres de l'UE à étendre les sanctions et à renforcer leur application

Info Birmanie et Justice For Myanmar saluent la décision de Monde Selection, une société belge chargée d'évaluer la qualité des biens de consommation, de retirer les distinctions attribuées à des marques de bière, de spiritueux et de boissons non alcoolisées appartenant à l'armée birmane, et de les supprimer de son site web.

Cette décision fait suite à l'attribution de plusieurs prix à la société Dagon Beverages Company Limited lors de la cérémonie de remise des prix 2026 de Monde Selection, qui s'est tenue au Quai d'Orsay, siège du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères à Paris.

En août 2026, Info Birmanie et Justice For Myanmar ont adressé un courrier à Monde Selection pour demander que les distinctions soient retirées pour des raisons liées aux sanctions et aux droits humains.

Un représentant de Monde Selection a confirmé que les sociétés Dagon Beverages et Myanmar Brewery, détenues par l'armée, avaient été retirées de sa liste de clients et que toutes les références à ces entreprises avaient été supprimées du site web, ce qui a entraîné la révocation des distinctions qui leur avaient été décernées précédemment.

Dagon Beverages, dont les marques comprennent la bière Dagon Lager, la Dagon Extra Strong, le rhum Dagon Royal, la Dagon Malta Fresh et la Dagon Fresh Lemon Sparkling, est une filiale à 100 % du conglomérat militaire Myanmar Economic Corporation (MEC).

Myanmar Brewery, dont les marques comprennent Myanmar Beer, Black Shield et Andaman Gold, a remporté pour la dernière fois des prix décernés par Monde Selection en 2023. Il s'agit d'une filiale à 100 % du conglomérat militaire Myanma Economic Holdings Limited (MEHL).

MEC et MEHL font l'objet de sanctions de la part de l'Union Européenne, du Royaume-Uni, des États-Unis, du Canada et de l'Australie.

Monde Selection a adressé un courrier à MEC, MEHL, Dagon Beverages et Myanmar Brewery pour les informer qu'elles ne disposaient plus du droit d'utiliser le logo du Prix de la Qualité Monde Selection.

Les produits de ces brasseries ont fait l'objet d'une vaste campagne de boycott visant à priver l'armée de ses sources de financement. Cette campagne de boycott s'est révélée un puissant outil de résistance contre la junte militaire qui se livre à des arrestations arbitraires massives, à des assassinats et à la torture.

Les fonds levés par ces deux conglomérats militaires constituent une source directe de revenus pour l'armée et ses généraux, leur permettant de poursuivre leurs crimes internationaux en toute impunité. L'importance de ces conglomérats dans la capacité de l'armée à commettre des atrocités a été largement rapportée, notamment

dans un [rapport](#) publié en 2019 par la Mission d'enquête internationale indépendante des Nations unies, qui citait Dagon Beverages et Myanmar Brewery.

Bien que Monde Selection affirme n'avoir pas eu connaissance des liens de ces entreprises avec l'armée et a pris des mesures rapides, ses relations de longue date avec Dagon Beverages et Myanmar Brewery pourraient constituer une violation des mesures restrictives de l'UE et témoignent d'un manque de diligence raisonnable et de responsabilité d'entreprise.

Pour participer aux évaluations, Dagon Beverages et Myanmar Brewery ont versé des frais à Monde Selection et ont reçu en contrepartie des services sous forme de distinctions destinées à être utilisées à des fins de marketing.

Les distinctions décernées par Monde Selection aux filiales de ces deux conglomérats militaires visés par des sanctions de l'Union Européenne soulèvent des questions quant à l'application de ces sanctions par la France et la Belgique, ainsi qu'à la vulnérabilité des banques européennes aux paiements provenant d'entreprises militaires birmanes sanctionnées.

Il est très inquiétant que des représentants de Dagon Beverages aient pu obtenir des visas Schengen pour se rendre en France et y poursuivre des intérêts commerciaux profitant à MEC en 2026. L'origine des fonds utilisés par les « brasseurs » birmans de Dagon Beverages pour financer un éventuel voyage en France, ainsi que les procédures de vérification et d'obtention de leurs visas et leur accès aux bâtiments officiels du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères devraient être examinés consciencieusement.

Info Birmanie et Justice For Myanmar appellent les autorités belges et françaises à enquêter sur d'éventuelles violations des sanctions de l'UE concernant les paiements versés par les sociétés MEC et MEHL à Monde Selection, y compris par l'intermédiaire de banques européennes, la prestation de services aux sociétés MEC et MEHL, les visas éventuellement délivrés à des représentants de ces sociétés, l'origine des fonds utilisés pour tout déplacement, ainsi que l'utilisation du bâtiment du ministère français des Affaires étrangères pour la remise du prix.

Info Birmanie et Justice For Myanmar appellent l'Union européenne et ses États membres à appliquer rigoureusement leurs sanctions à l'encontre de la Birmanie et à les étendre à l'ensemble des sources de financement, d'armement et de carburant aérien de la junte.

Johanna Chardonneras, coordinatrice d'Info Birmanie

« Cette affaire devrait rappeler à toutes les entreprises à quel point le monde économique est interconnecté, en temps de paix comme en temps de guerre. Il est désormais indispensable de mettre en place un processus de diligence raisonnable adéquat afin d'éviter de contribuer à des violations des droits humains en Birmanie et dans d'autres pays. »

« C'est une bonne chose qu'une entreprise qui identifie des problèmes liés aux sanctions et aux droits humains et y réagisse rapidement, mais une autre question se pose : comment une entreprise appartenant à un conglomérat soumis à des sanctions de l'UE peut-elle effectuer des paiements en Europe sans éveiller les soupçons ? »

« Malgré la terreur, des millions de Birmans ont décidé de résister et s'attaquent collectivement aux ressources de l'armée par le biais d'un boycott. Depuis le confort de Bruxelles, les dirigeants européens devraient agir conformément à leurs principes et continuer à imposer des sanctions ciblées à la junte. »

Yadanar Maung, porte parole de Justice For Myanmar

« Dagon et Myanmar Beer financent une junte militaire brutale et meurtrière qui torture et massacre la population birmane. »

« Il est extrêmement préoccupant que des représentants de conglomérats qui financent la terreur en Birmanie aient pu effectuer des paiements et promouvoir leurs activités douteuses au sein de l'Union européenne. »

« La France et la Belgique doivent désormais prendre des mesures pour garantir que les auteurs de toutes les violations des sanctions de l'UE répondent de leurs actes, et pour empêcher la junte birmane, qui fait l'objet de sanctions sévères, ainsi que ses conglomérats, de poursuivre toute activité commerciale au sein de l'UE et avec des entreprises de l'UE. »

« Le peuple birman résiste courageusement à la junte illégale depuis bien plus de cinq ans. Il est temps que l'UE agisse pour se ranger aux côtés du peuple birman, qu'elle élargisse ses sanctions et les applique pleinement afin d'empêcher la junte de poursuivre sa campagne de terreur. »